



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Direction

Affaire suivie par : Pascal Jobert,
Chef de projet sécheresse

Tél: 04 88 22 61 72

pascal.jobert@developpement-durable.gouv.fr

Marseille, le **13 MARS 2024**

**Le Préfet de la région Provence-Alpes-
Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône,
Préfet coordinateur de l'arrêté cadre inter-
départemental Durance Verdon, Siagne**

à

Mesdames et Messieurs les membres du co-
mité ressource en eau interdépartemental
(CREi)

Objet : Invitation au CREi du 19 mars 2024

Comme je m'y suis engagé lors du CREi du 18 décembre dernier, je souhaite que nous puissions évaluer collectivement la situation hydrique en ce début de campagne, des hydro-systèmes de Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, et Saint-Cassien, et vous exposer les évolutions envisagées de l'arrêté cadre interdépartemental sécheresse (ACi).

Je présiderai ce CREi en présentiel qui se déroulera :

**Mardi 19 mars 2024 à 15 h 30
dans les Salons d'honneur
de la préfecture
Place Félix Baret
à Marseille**

Comptant sur votre présence, je vous propose de trouver ci-joint en annexe, un ordre du jour détaillé.

Aux fins d'organisation et de sécurité d'accès, seules les personnes déclarées pourront accéder au site. Je vous invite donc à indiquer les noms et prénoms des représentants de votre organisme qui seront présents avant le 15 mars à l'adresse mél suivante :

consultation-creidurance-verdon-siagne.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Le préfet,

Christophe MIRMAND

Annexe 1 : Ordre du jour détaillé

1. Introduction du Préfet

2. Prises de parole liminaires des élus qui le souhaitent

3. Situation hydrique des systèmes Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-Cassien par Météo-France, BRGM, EDF, CED, OFB, SMAVD

4. Proposition de niveaux de gravité sécheresse relatifs à la situation au 19 mars 2024

5. Discussion/Débat

6. Etat d'avancement du projet de nouvel ACi
 - 6.1. Rappels des principes retenus pour l'ACi 2023
 - 6.2. Méthode de travail et concertation
 - 6.3. Points principaux d'évolution

7. Discussion/Débat

8. Calendrier et conclusion